



Développer la fonction publique au lieu de l'attaquer : voilà qui motivera les agents !

**Déclaration préalable de la CGT Educ'action administration centrale
CAP des attachés, 30 mai 2017**

Au moment où la fonction publique disparaît de l'énoncé des ministères, le service public semble réduit à la dépense publique pour être plus aisément stigmatisé et son avenir paraît bien incertain. Cette première CAP locale qui ouvre la saison des CAP au sein de l'administration centrale est pour nous l'occasion de **pointer des inquiétudes fortes et de rappeler aussi les valeurs que nous défendons.**

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a reçu les syndicats le 23 mai dernier. Les seuls points précis annoncés par le ministre ne sont pas faits pour nous rassurer, bien au contraire. En effet, il a confirmé sa volonté de **rétablir le jour de carence** et de **réduire les effectifs de la Fonction publique : 120 000 départs en retraite ne seront pas remplacés** d'ici la fin du quinquennat dont **50 000 dans la fonction publique d'Etat**. Il a confirmé aussi qu'il n'y aurait **pas d'augmentation du point d'indice en 2017** et le rendez-vous salarial annuel, acté par l'ancien gouvernement, « n'est pas envisagé à ce stade avant 2018 ». Il annonce même une scission du point d'indice entre les différents versants de la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière). **Pour la CGT, les mesures annoncées constitueront un recul majeur et un point de rupture.**

Face aux suppressions annoncées d'emplois publics, le recrutement accru de contractuels de droit privé sur la base de contrats négociés de gré à gré serait une **mise en cause des principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité** et d'une réaffirmation sévère du pouvoir hiérarchique, de l'obligation de réserve, du devoir d'obéissance. Pourtant le pays a besoin du renforcement du service public et de son développement ! **Ce sont des créations de postes qui devraient être à l'ordre du jour, pas des suppressions ! Le développement des services publics ne sont pas une charge mais une richesse !**

La bien trop maigre revalorisation de 1,2% du point d'indice étalée sur juillet 2016 et février 2017 n'aura été qu'une « parenthèse » après 6 années de gel qui redeviendra la norme. Rien d'étonnant de la part d'un gouvernement, quand le président alors candidat avait déclaré vouloir développer la part de rémunération au mérite des fonctionnaires... **La CGT continuera de défendre la hausse des traitements indiciaires pour garantir un pouvoir d'achat décent aux agents publics !** Les agents publics ont vu leurs salaires stagner depuis des années : dans ces conditions, comment continuer à se motiver, quand il faut faire face à des charges de travail toujours plus lourdes sans aucune considération de sa hiérarchie ? **Non les agents publics « ne creusent pas la dette » : ils constituent un maillage fort au service de missions d'intérêt général et doivent à ce titre être rémunérés à leur juste valeur.** Il existe des solutions, dans le cadre du droit de la fonction publique, pour garantir des hausses de rémunération justes, pour proposer de l'avancement à chacun et permettre de remotiver

les agents. Appliquons-les ! **Hausse des ratios promus-promouvables permettant le déblocage des carrières, augmentation du point d'indice, intégration des primes dans le traitement indiciaire...** Voilà des mesures « modernes » qui permettraient de récompenser l'implication des agents dans leurs missions.

Mais au-delà de notre pouvoir d'achat, le nouveau gouvernement menace les fondements de la fonction publique qui sont les garants d'un bon fonctionnement du service public. En scindant le point d'indice sur les différents versants de la fonction publique, l'enjeu pour le gouvernement du président Macron est de **diviser la fonction publique, pour attaquer là aussi sur des calendriers différents les différents secteurs**, fonction publique d'État, hospitalière et territoriale. Un préalable qui pourrait annoncer la remise en cause profonde des acquis de la fonction publique !

Par ailleurs, la CGT educ'action centrale souhaite que soit abordés 2 points particuliers

- La participation des représentants au groupe de travail sur la hors classe qui s'est tenu fin avril : pourquoi l'ensemble des grades ne sont pas représentés dans ce groupe de travail ? Il nous paraît important qu'un point sur ce groupe de travail et le passage en hors classe soit fait lors de cette CAP pour nous permettre de rendre compte à nos collègues, notamment à l'occasion de la mise en place du 3^{ème} vivier qui permet enfin d'élargir le champ d'accès à ce grade.
- Nous aimerions aussi que soit fait un point, lors de cette CAP ou d'une autre instance sur ceux que nous appelons entre nous les oubliés de la centrale : les enseignants. Ils sont 163 selon le dernier bilan social, de corps différents, mais ils représentent plus de 5% de nos effectifs. Quelle politique d'avancement pour ces corps qui n'ont pas de CAP locale mais pas non plus de groupe de travail dédié permettant de préparer les CAP nationales ? Pire encore, il est la situation de ces enseignants en poste à la centrale (une dizaine) et dont la gestion de carrière reste en académie. Mettre le focus sur ces corps enseignants a aussi un sens pour nous, en tant que représentants des attachés : il nous permettrait de comprendre pourquoi le détachement ou l'intégration dans le corps des attachés n'est qu'une solution marginale et de réfléchir aux solutions d'attractivité de la filière administrative...